

29/10 : NOUVELLE PRESIDENCE DU COMITE DE PROGRAMMATION DES FONDS LEADER DU COTENTIN

Le 29 octobre s'est déroulé le 17^{ème} comité de programmation des fonds LEADER du Cotentin au titre de la programmation 2014-2020.

L'ordre du jour prévoyait l'examen de 6 nouveaux projets, et le renouvellement de la présidence du comité suite au retrait de Patrice PILLET de la vie politique locale.

Les membres du comité ont choisi de désigner Hubert LEFÈVRE en tant que nouveau Président de cette instance.

Hubert LEFÈVRE est un fervent défenseur des territoires ruraux et il est également très attaché aux politiques européennes. Président de l'association des maires ruraux de la Manche et maire de Rauville-la-Bigot, Hubert LEFÈVRE est de longue date membre du comité de programmation

LEADER. En tant que nouveau Président, il devra assurer la clôture de la programmation actuelle et défendre les intérêts du Cotentin, en lien avec Anna PIC, VP de l'agglomération du Cotentin en charge des Fonds Européens, de la Coopération et des Gens du Voyage, dans le cadre d'une nouvelle candidature du Cotentin auprès de la Région, en 2022, pour la gestion des fonds LEADER.

LE PROGRAMME LEADER COTENTIN

LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné à **soutenir financièrement des projets innovants en zones rurales** qui s'inscrivent dans une stratégie locale de développement définie et mis en œuvre par un Groupe d'Acteurs Locaux (GAL).

Pour la période de programmation 2014-2020, **2 892 538 € sont mobilisables pour soutenir les projets du Cotentin.**

Les projets doivent s'inscrire dans la logique de la stratégie du GAL du Cotentin qui est de « Renforcer l'attractivité du Cotentin ».

Ainsi 7 fiches-actions ont été définies :

- 1- Soutien et valorisation de l'activité agricole
- 2- Conforter et optimiser la dynamique touristique de la destination Cotentin
- 3- Services et attractivités des bourgs ruraux
- 4- Stratégie de développement d'un habitat performant
- 5- Economie circulaire
- 6- Favoriser la transition énergétique, la lutte et l'adaptation au changement climatique
- 7- Coopération

Les bénéficiaires éligibles varient selon les fiches-actions mais la liste est large : Exploitants, associations, entreprises, communes, collectivités territoriales, coopératives...

Un comité de 26 acteurs locaux se réunit 4 fois par an pour sélectionner les projets. On y retrouve un élu par secteur géographique du Cotentin ainsi que des représentants privés : chambres de commerce, d'agriculture, des métiers, CAUE, CDHAT, associations, professionnels du tourisme, du bâtiment et de l'agriculture.

LES DOSSIERS A L'ÉTUDE DE CETTE ÉDITION

Après avoir sélectionné **96 dossiers depuis le démarrage de la programmation 2014-2020**, les membres du comité de programmation LEADER ont validé 6 nouveaux dossiers :

Fiche-action 3 – Service à la population et attractivité des bourgs ruraux

- Réaménagement de l'ancienne école du bord de mer d'Urville-Nacqueville en Bibliothèque ;
- Rénovation de la salle culturelle communale de Saint-Pierre-Eglise.

Fiche-actions 6 – Favoriser la transition énergétique, la lutte et l'adaptation au changement climatique sur le Cotentin :

- Rénovation énergétique de l'école de St-Joseph ;
- Installation de panneaux solaires thermiques à l'auberge « La Buhotellerie » ;
- Rénovation ou achat d'un bateau électro-solaire pour les Bateliers des marais du Cotentin ;
- Etude de dangers des systèmes d'endiguement de Saint-Vaast-La-Hougue, Réville et Barneville-Carteret.

Les acteurs publics ou privés qui souhaitent bénéficier du soutien du programme peuvent contacter l'équipe LEADER. Ils accompagneront les porteurs de projets dans la détermination de leur éligibilité ou l'orientation vers les différents financeurs possibles.

Equipe technique LEADER :

Amélie MARIAN :

Tél. : 02.50.79.17.76

Mail : amelie.marian@lecotentin.fr

Aude LEPAREUR :

Tél. : 02.50.79.17.75

Mail : aude.lepareur@lecotentin.fr